

## LEGUER A L'ÉGLISE DE CAMBRAI

### Un témoignage et un engagement de foi

Léguer à l'Église, c'est lui donner les moyens matériels de poursuivre la mission que le Christ lui a confiée, et ainsi de transmettre les trésors de la foi aux générations futures.

Léguer à l'Église, c'est répondre à l'appel du Christ à s'en remettre à lui et à vivre de son amour qui donne accès à la vie en Dieu.

Chacun de nous s'interroge un jour sur la transmission de ses biens après son décès et sur l'opportunité de faire un legs à l'Église par testament. Un tel choix touche à des questions d'ordre juridique mais aussi personnel sur le sens et la fécondité de notre vie sur terre.

Avec ce flyer, nous souhaitons répondre à vos interrogations et vous aider à concrétiser votre choix de la meilleure façon possible, compte tenu de votre situation familiale et financière.

Si vous souhaitez d'autres explications, n'hésitez pas à contacter notre Service legs qui pourra vous rencontrer dans ses locaux ou à votre domicile, en toute confidentialité. Quelle que soit votre décision, je vous assure de ma reconnaissance pour votre attachement à l'Église et de ma prière pour vous et vos proches.



+ Vincent Dollmann  
Archevêque de Cambrai

## AUJOURD'HUI,

vous montrez votre attachement et votre soutien à l'Église catholique en lui consacrant du temps, en contribuant au Denier de l'Église ou en versant des dons.

Avec vous, l'Église s'est engagée résolument dans le troisième millénaire. Avec confiance et détermination, elle doit transmettre les trésors de la Foi chrétienne aux nouvelles générations.

**Par votre testament, vous transmettez votre foi en la mission de l'Église. Vous témoignez de votre responsabilité de chrétien dans sa vie matérielle.**

## DEMAIN,

vos proches et les générations qui vous suivent auront besoin d'une Église vivante et engagée. A vous, en tant que chrétien, de lui en donner les moyens.

**Grâce à votre legs, même modeste, c'est l'avenir de l'Église catholique que vous contribuez à assurer.**

**Les legs, donations et assurances-vie à l'Église sont exonérés de tout droit de succession.**

### Pour en parler vous pouvez contacter :

- l'économiste diocésain, Nicolas Fourest  
03 27 81 34 96  
econom@cathocambrai.com
- le curé de votre paroisse
- votre notaire



POUR QUE  
JAMAIS  
NOS VALEURS  
NE S'ETEIGNENT

Je crois en l'Église, je lègue à l'Église.

LEGS TOTAL OU PARTIEL • DONATIONS • ASSURANCES - VIE  
Le Diocèse de Cambrai est à votre écoute

Grâce à vos legs, donations,  
assurances-vie,  
l'Église catholique  
peut ... et pourra :

**Assurer** les sacrements  
partout et tout au long  
de la vie : baptêmes,  
communions, mariages,  
sacrement des malades

**Former** les  
séminaristes qui  
deviendront les  
prêtres de demain

**Répondre** aux  
questions les plus  
profondes que se  
posent les jeunes

**Enseigner** le  
catéchisme dans un  
monde en quête de  
repères

**Assumer** l'entretien et  
la construction des églises,  
repères majeurs pour tout

**Faire entendre**  
une voix chrétienne dans  
l'univers des médias

**Donner** leur place  
aux personnes les plus  
démunies

**Faciliter** la  
transmission de  
la foi entre les  
générations

**Financer** la vie  
quotidienne des  
prêtres jusque dans  
les maisons de  
retraite

## DEMANDE D'INFORMATIONS

en toute confidentialité

et sans engagement de votre part

- Oui**, je souhaite recevoir en toute confidentialité votre brochure pour m'informer sur les possibilités de legs total ou partiel, donations et assurances-vie à l'association diocésaine.
- Oui**, je souhaite être contacté pour un rendez-vous avec le Service des legs et donations.

### Mes coordonnées :

Mme     Melle     M.

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Code Postal .....

Ville .....

Téléphone .....

E-mail .....

Paroisse (facultatif) .....

### Contact :

Association diocésaine de Cambrai

Service Testateurs

11 rue du Grand Séminaire

59400 Cambrai

03 27 81 34 96

econome@cathocambrai.com

www.cathocambrai.com